

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 16 juin 2022

## COMMUNE DE CHARME

\*\*\*\*\*

**Présents :** Monsieur Frédéric Barbarit, Madame Agnès Baudrillart, Madame Sabrina Béchieau, Monsieur Bernard Borne, Monsieur Robert Claeysens, Monsieur Jean-Pierre Décelas, Monsieur Jean-Michel Rabioux.

**Absents excusés :** M. Benoît Fradin (pouvoir donné à M. Bernard Borne) ; Mme Chantal Machet (pouvoir donné à Mme Sabrina Béchieau).

**Secrétaire de séance :** M. Robert Claeysens.

Le quorum étant atteint, la séance a débuté à 20h 40 sous la présidence du Maire, M. Bernard Borne.

**Le procès-verbal du conseil du 12/05/2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents.**

### **A. Délibérations :**

#### **1. TRAVAUX. Réfection toiture église côté nord :**

En changeant des tuiles abîmées, lors du démoussage de la toiture, il s'est avéré que les liteaux d'accrochage des tuiles du côté nord étaient défectueux. D'où la nécessité de les remplacer. Le côté sud est sain. Il faut donc découvrir le côté nord pour changer les liteaux, poser un film sous toiture et refaire faîtage et rive. Les travaux se feront sur le budget 2023, mais en signant le devis maintenant cela permet à l'artisan de stocker les matériaux aux prix actuels.

**Des 3 devis demandés, celui de M. Théraud, le moins disant à 11 968,80€, est adopté à l'unanimité.**

#### **2. URBA 332. Avis motivé sur le projet de construction et d'exploitation d'un parc photovoltaïque au sol au lieudit « La Tranche ».**

La société URBA 332 a sollicité l'autorisation de construire et d'exploiter un parc photovoltaïque au sol sur la commune de Charmé aux lieux-dits « La Tranche » et « Les Maupas » pour une surface de 13,12 ha, projet pour lequel nous avons émis un avis favorable de principe lors du conseil du 11 mai 2021. L'enquête publique se déroulera du 19 septembre 2022 à 9h au 19 octobre 2022 à 17h et la Préfecture nous demande un nouvel avis par délibération motivée sur ce projet. Celui-ci permet à notre collectivité de démontrer qu'elle prend en compte l'intérêt général du développement durable et qu'elle participe concrètement à la diversification énergétique française promouvant les énergies renouvelables.

**Après lecture, le conseil approuve la délibération motivée à 8 voix pour et une abstention.**

#### **3. École, rentrée septembre 2022 : Règlement du temps périscolaire – Inscription cantine et garderie. Les textes du règlement scolaire modifié et des conditions d'inscription pour la cantine et la garderie pour la rentrée scolaire 2022 sont approuvés à l'unanimité.**

## **QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS**

#### **1. Don Ukraine : remerciements du Centre de Crise et de Soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères pour le don de 500€ fait par la commune de Charmé via le FACECO.**

Tous les dons recueillis ont permis l'achat et l'acheminement de plus de mille abris d'urgence, 25 tonnes de médicaments, 27 ambulances, 11 unités de production d'oxygène et 42 générateurs électriques pour les hôpitaux ukrainiens et moldaves.

**2. Jubilee street party :** Remerciements du groupe organisateur pour l'autorisation de leur fête de rue et pour l'aide apportée par la municipalité à l'organisation de celle-ci.

**3. Histoire du Pays d'Aigre :** Dans le même esprit des soirées jouées en 2014, 2016, 2018 commémorant la Grande Guerre, H. P. A. organisera à Charmé, le samedi 23 juillet en soirée, un spectacle gratuit comprenant plusieurs saynètes dans des lieux publics ou privés gentiment prêtés par les habitants que l'association remercie chaleureusement.

**4. Bilan EMMABÜS :** Un comptage fait de janvier à avril 2022 par l'équipe d'Emmabüs, fait apparaître la sollicitation de 20 personnes sur 20 permanences à Charmé. (14 de Charmé et 6 de communes voisines). Une très grande majorité des demandes nécessite un accompagnement individuel complet et souvent,

pour compléter les dossiers, une 2<sup>e</sup> visite qui peut se faire aussi sur les autres communes adhérentes. Les partenaires sollicités sont, par ordre décroissant, CNAM, CAF, Ministère de l'Intérieur, Caisses de retraite, Pôle emploi, Ministère de la Justice.

**5. Prix « Label Villes et Villages Fleuris : Tusson mercredi 1<sup>er</sup> juin**

Notre commune s'est vu décerner un prix, pour le compte de l'année 2021, par le Jury Départemental « Villes et villages fleuris », réuni le 1er juin à Tusson. Ce prix « Label Villes et villages fleuris » récompense, pour la seconde fois, le travail de fleurissement et d'entretien que notre agent Jean-François GUILLAUME poursuit depuis plusieurs années, pour le plus grand plaisir de tous.

**6. Régulation de la vitesse dans l'agglomération :** La demande motivée pour une proposition d'aménagement d'une écluse à l'entrée nord de la commune a été faite auprès de l'Agence Départementale de l'Aménagement.

**7. École : Effectifs prévisionnels pour 2022-2023 :** 89 élèves répartis comme suit :

Tte petite section : 2	Petite section : 10	Moyenne section : 14	Grande section : 8	
CP : 14	CE1 : 12	CE2 : 9	CM1 : 11	CM2 : 9

**8. Le prochain conseil communautaire de la C.D.C. Cœur de Charente se tiendra à Charmé le mardi 5 juillet à 18h.**

**9. Un moment de convivialité pour le départ en retraite, après 27 ans au service de notre commune, de notre agent Joël FAVRE est prévu le samedi 9 juillet à 16h,** en présence de sa famille et ses amis, des agents, des élus et des habitants qui le souhaitent.

**10. Poubelles à Combret :** Problème récurrent des dépôts faits par des personnes pour lesquelles ces conteneurs ne sont pas destinés. Quelle solution ?

**11. Entretien d'un fossé :** Le manque d'entretien d'un bout de fossé et d'un bout de chemin a été signalé rue Kléber aux Inchauds. Les vérifications cadastrales donnent des renseignements différents de la situation sur le terrain. Nous allons, néanmoins, voir si le nécessaire peut être fait avec l'autorisation des riverains.

**Fin de la réunion à 22h40**

**Prochain conseil le mardi 12 juillet 2022 à 20 h30.**